



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
18 mars 2024

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault (p) Martine Guay (s) (p)	027-Hubert-Perron	Mariannick Archambault (v)
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux (v)	169-Jacques-Ouellette	AUCUN
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier (v)	280-Jacques-Rousseau	ABSENT
002-Armand-Racicot	Matthieu Sirois (v)	030-Joseph-De Sérigny	Hugo Simard (v)
165-Bel-Essor	Geneviève Martin (v)	033-Lajeunesse	ABSENT
005-Bourgeois-Champagnat	Chantal Bélisle (s) (p)	035-Laurent-Benoît	Atish Woozageer (p)
006-Carillon	Fabrice Marcoux (v)	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	ABSENT	059-Marcelle-Gauvreau	Étienne Marcotte (v)
008-Charles-LeMoynes	Sébastien Bibeau (v)	099-Marcelle-Robidoux	ABSENT
009-Claude-Lafortune	Nicola Grenon (p)	039-Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin (p)	040-Marie-Victorin (Longueuil)	David LeBlanc (v)
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau (v) Wael Bousselmi (s) (v)	041-Maurice-L-Duplessis	ABSENT
032-De La Mosaïque	Stéphanie Cyr (v)	284-Mgr.A.-M.-Parent	Johanne Daudier (p)
026-De la Rose-des-Vents	Assia Nouri (v)	042-Monseigneur-Forget	ABSENT
013-De Maricourt	ABSENT	086-École du Vieux-Greenfield Park	Jérôme Dongmo (v)
014-De Normandie	ABSENT	043-Paul-Chagnon	ABSENT
003-Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux (v)	044-Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie (v)
063-Des Petits Explorateurs	Marc Lafortune (v)	045-Pierre-D'Iberville	Guy Clotaire Nana (p)
004-Des Quatre-Saisons	ABSENT	046-Pierre-Laporte	Donald Gagnon (v)
016-Des Saints-Anges	ABSENT	048-Prévile	Étienne Fournier (v)
028-Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge (v)	049-Rabeau	ABSENT
060-Du Tournesol	ABSENT	054-Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
031-Él de Greenfield Park	Philippe Gagnon (p) Wael Bousselmi (s) (v)	055-Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
079-Él du Vieux-Longueuil	Jean-François Morin (v)	287-Saint-Jean-Baptiste	ABSENT
240-Él Lucille-Teasdale	Christian Larouche (s) (p)	050-Saint-Joseph	ABSENT
076-École Mille-Sports	Paula Ferreira (v)	110-Saint-Jude	AUCUN
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	Nicolas Brosseau (v)	058-Saint-Laurent	ABSENT
271-Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	052-Saint-Romain	ABSENT
218-École sec. Saint-Edmond	Tania Saint-Germain (v)	056-Samuel-De Champlain	ABSENT
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher (s) (p)
020-Félix-Leclerc	Maxime Bargiel (v)	064-Des Semis	Roxanne Gratton (p)
021-Gaëtan-Boucher	Mélissa Haely (v)	Représentante CCSEHDAA	Johanne Daudier (p) Sophia Kaméni (s) (v)
022-Gentilly-Boisé des Lutins	ABSENT	Personnel	
023-George-Étienne-Cartier	ABSENT	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
024-Georges-P. Vanier	Lucie Gougeon (p)	Autres participants	
278-Gérard-Filion	ABSENT	Direction générale adjointe	Marjorie Noël
025-Guillaume-Vignal	Vanessa Panneton-Dubuque (p)	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 18 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon est fier d'annoncer que les élèves du CSSMV auront la chance de vivre l'éclipse solaire totale le 8 avril prochain. Le CSS a émis une communication à ce sujet en fin de semaine.

Le CPMV a reçu la confirmation du CSSMV que les parties prenantes étaient d'accord pour tenir une rencontre sur la sécurité routière autour des écoles. Un cours questionnaire sera envoyé en suivi de rencontre afin de déterminer les besoins réels et d'organiser cette rencontre.

Lors de la rencontre de ce soir, l'assemblée poursuivra la consultation en cours sur la politique d'admission des projets pédagogiques particuliers (PPP). Les commentaires recueillis lors de la rencontre de vendredi dernier, à laquelle une trentaine de parents ont participé, seront présentés lors de la plénière de ce soir.

Une nouvelle consultation débutera ce soir au sujet du changement de nom des écoles Maurice-L. Duplessis et Annexe Maurice-L. Duplessis.

Le président rappelle également que le congrès de l'Institut TA débutera dans les prochains jours que le CP a offert à tous ses membres un abonnement permettant d'assister gratuitement à cet événement.

M. Grenon souligne également qu'a eu lieu, le 8 mars dernier, la Journée internationale des droits des femmes, l'importance de promouvoir les droits des femmes, ici et ailleurs, afin que chacune puisse participer à son plein potentiel à notre société sans devoir affronter des obstacles injustes ou se voir carrément menacée pour n'avoir cherché que l'équité qui leur est due. Notre société progresse, mais bien souvent très lentement. Les parents du Centre de services scolaires Marie-Victorin sont toujours en support et interpellés par cette cause, pour donner à nos enfants une société et un monde plus juste où chacune a sa place.

M. Wael Bouselmi termine le mot de bienvenue en citant le premier ministre canadien Brian Mulroney qui nous a récemment quitté: « L'éducation est la clé pour libérer le plein potentiel de nos jeunes. »

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20240318-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Waël Bouselmi et appuyée par M^{me} Johanne Daudier, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

La directrice générale adjointe du CSSMV M^{me} Marjorie Noël est accompagnée de gestionnaires de différents services pour présenter les sujets en consultation et répondre aux questions des représentants.

4.1 DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'ÉCOLE (MAURICE-L. DUPLESSIS ET ANNEXE MAURICE-L. DUPLESSIS)

La directrice de l'école Maurice-L. Duplessis M^{me} Geneviève Allie et le directeur de l'Annexe Maurice-L. Duplessis M. Sylvain Chevarie présentent ce soir leur dossier de changement de nom.

Bien qu'elles étaient rattachées auparavant, les deux écoles ont maintenant des actes d'établissement distincts. L'annexe accueille des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle, mais un redécoupage prochain amènera des élèves jusqu'à la 6^e année.

M^{me} Allie explique le processus entamé pour le changement de nom de l'école Maurice-L. Duplessis. La direction nomme le souhait d'avoir un nouveau nom d'école pour rallier les communautés respectives.

Dans un 1^{er} sondage, les membres du personnel, membres de la communauté, les parents et les élèves ont été consultés pour recueillir des propositions de noms pour un 2^e sondage en s'appuyant sur la mémoire des lieux, un nom ludique ou le nom d'une personne décédée ayant un lien avec l'établissement. Pour que le CÉ retienne le choix le nom devait aussi être facile à épeler et être inexistant au CSSMV.

Quatre propositions ont été retenues pour le 2^e sondage (en plus de la possibilité de conserver le nom actuel) : École des Perséides, École des Cerisiers, École Louissette-Dussault et École Andrée-Lachapelle.

Du côté de l'annexe, M. Chevarie explique que les sondages n'ont pas été aussi probant ce qui mène donc au statut quo avec le nom Maurice-L. Duplessis. Si le bâtiment principal change de nom, l'annexe poursuivra avec une proposition de changement de nom pour abolir le mot « annexe » et ne conserver que le nom de Maurice-L. Duplessis. Mais une fois que le redécoupage sera fait et que des élèves fréquenteront « l'annexe » jusqu'à la 6^e année, il n'est pas écarté qu'un changement de nom soit alors proposé.

L'ancien nom école Quatre-Vents aurait été proposé, mais n'a pas été retenu.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS SUR L'ENSEMBLE DES CONSULTATIONS EN COURS

Critères d'admission PPP 2024-2025

M. Christian Hinse, M. Martin Migneault et M^{me} Maude Riopel répondent aux questions entourant le projet des modifications aux critères d'admission aux projets pédagogiques particuliers qui seraient effectifs lors de la rentrée 2024-2025.

Une rencontre se tiendra pour traiter des critères d'admission aux écoles alternatives à la demande des CÉ de ces écoles.

Une question concernait l'horizon d'augmentation de places aux PEI prévu pour les prochaines années. Les seuls ajouts prévus au programme international proviennent de l'agrandissement à venir de l'école Lucille-Teasdale (500 nouvelles places, graduellement, à partir de 2026). Il n'y a pas d'écoles supplémentaires prévues.

Un représentant avait demandé s'il y avait un programme international différent d'une école à l'autre. Toutes les écoles offrent le même programme IB : développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et l'altruisme nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, grâce à une éducation qui repose sur l'entente mutuelle et le respect interculturel. Le PEI respecte aussi le programme général que tous les élèves du Québec suivent. Le CSSMV souhaite que la culture et l'ouverture sur le monde prenne plus de place que l'aspect performance académique.

Les candidats n'ont plus à passer l'examen d'admission de Brisson-Legrès qui était obligatoire pour rentrer à Lucille-Teasdale. L'équipe-école et le CÉ ont voulu démocratiser le PEI, se concentrer sur la mission de culture et d'ouverture sur le monde et permettre une plus grande admissibilité à l'ensemble des élèves, d'où les nouveaux critères d'admission.

Un représentant suggère que les communications soient plus claires à propos des dates et des démarches. La direction générale prend en note le commentaire.

Une représentante se questionne à propos de la présence obligatoire des parents à une rencontre d'informations, dans les critères d'admission. Sauf raisons exceptionnelles, ces rencontres sont exigées, d'autant plus que l'implication des parents est essentielle dans les écoles alternatives entre autres.

5.2 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Cours hors horaire

Dans le cadre de PPP, entre autres, certains élèves peuvent avoir des cours obligatoires hors horaire. Les programmes PPP sont conçus ainsi pour répondre aux critères du MÉQ selon les disponibilités des plateaux sportifs, l'accès à des spécialistes (ex. entraîneurs). Dans certains cas, un aménagement d'horaire est fait pour des élèves qui terminent leur cursus secondaire et qu'il leur manque un cours. Enfin, un aménagement d'horaire pourrait aussi être fait pour ajouter un cours (ex. : élève qui a pris maths régulier et qui aurait besoin de faire maths fort).

5.3 AUTRES QUESTIONS

Éclipse.

Un sondage du CSSMV est en cours et on encourage les parents à y répondre! Il y aura plusieurs relances. Plus les écoles ont des données, plus elles seront en mesure d'organiser la journée de façon précise. Il y aura aussi une communication par école à venir. Les enfants qui resteront à la maison pourront avoir accès à une paire de lunettes homologuée.

Les écoles spécialisées Bel-Essor et Vent-Nouveau auront probablement une journée pédagogique force majeure compte tenu la difficulté des élèves à porter les lunettes. L'École internationale de Greenfield Park risque de déclarer une journée pédagogique puisqu'elle partage le service de garde avec une école de la Commission scolaire Riverside qui elle ferme ses établissements et il y aurait un enjeu de personnel pour assurer la surveillance des élèves.

Un représentant demande quels sont les ratios des groupes d'observation (mentionné dans le courriel envoyé). M^{me} Noël prend la question en note.

Formation du personnel Politique pour contrer l'intimidation et la violence

D'ici le 31 mars, tous les membres du personnel, ainsi que les gestionnaires, auront un nouveau guide plus adapté pour suivre les différents cas de figures et ce qui est recommandé de faire. L'an prochain, le MÉQ offrira une formation obligatoire à suivre. Il y en aura une plus adaptée par le milieu sur les actes à caractère sexuel. Une formation pour le personnel d'éducation spécialisée est présentement en élaboration.

Le guide pourra être présenté au comité de parents.

Tableau de bord du MÉQ

Le représentant de l'école D'Iberville mentionne que le MÉQ a lancé son tableau de bord. Les données présentées ne sont pas les mêmes que ceux que nous pouvons retrouver sur le site du CSSMV. Exemple, le nombre d'élèves n'est pas le même. Il faudrait connaître la base de calcul du MÉQ.

Antécédents judiciaires

Des représentants se demandent si la vérification des antécédents judiciaires sont fait de façon périodique. Le sujet est en étude au CSSMV pour élaborer une bonne pratique. Selon la nature de l'embauche (entraîneur externe, bénévole, etc.) la fréquence pourrait être différente mais l'étude du sujet n'est pas terminée.

Rougeole

Il n'y a pas de cas déclaré de rougeole au CSSMV.

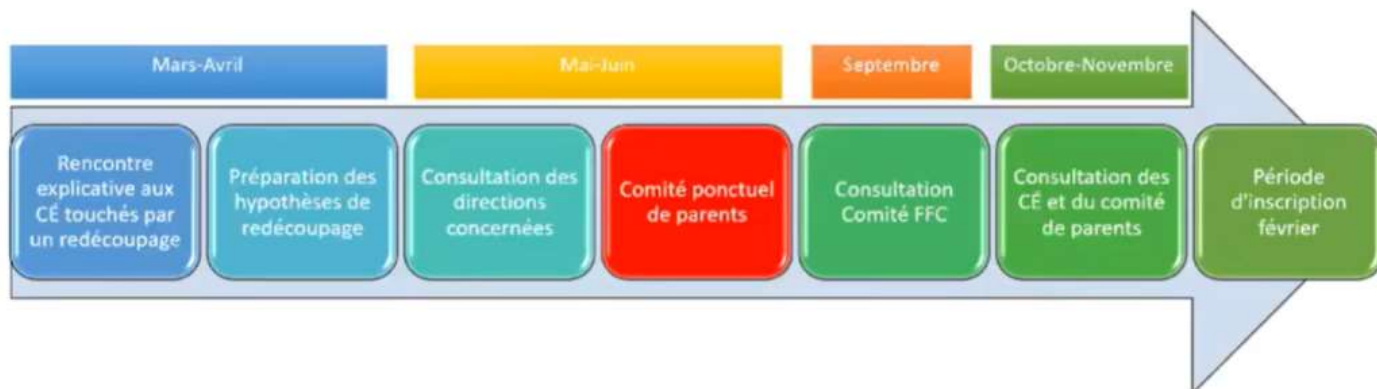
Temps d'écran

La représentante de l'école des Semis demande s'il y a une politique concernant le temps d'écran à l'école ou au service de garde. Il n'y a pas de politique du CSSMV. Mais on invite les parents qui constate une situation qui pourrait être abusive à adresser la situation à l'équipe-école. Les équipes du Service des ressources éducatives peuvent guider les équipes-écoles sur les bonnes pratiques ou accompagner les

équipes dans leur planification. Donc le CSS n'a pas de politique et préfère plus être dans la guidance des équipes pour les bonnes pratiques. L'utilisation des écrans appartient donc à l'école.

Ligne du temps des redécoupages

M. Migneault nous indique que le SOTS propose un changement dans l'approche des redécoupages scolaires pour impliquer d'avantage les parents, tôt dans le processus et dans les réflexions. Un ou deux parents membres du CÉ, sélectionné par ce dernier, seront donc invités à participer aux discussions et réfléchir activement avec le SOTS et les directions d'établissement (bulle rouge ci-dessous).



6. ADOPTION du procès-verbal

6.1 12 FÉVRIER 2024

Résolution CP20240318-02

L'adoption du procès-verbal du 12 février 2024 est proposée par M. Mickaël Perreault et appuyée par M. Nicolas Brosseau, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le Congrès de l'Institut TA se déroulera les 20-21-22 mars prochains. Les conférences seront disponibles ensuite du 1^{er} au 30 avril en rediffusion. Tous les membres du CP et du CCSEHDAA peuvent y assister gratuitement. Les informations de connexion seront en suivi de rencontre.

M. Grenon invite les représentants à mettre à leur agenda les trois prochains événements du CP : Conférence du *Gamer mentor : effet des jeux vidéo chez les jeunes pour parents et ado* le 25 avril en ligne, la pièce de théâtre *Le village d'Éli* le 18 avril à l'école Jacques-Rousseau et la pièce de théâtre *Transparence* le 9 mai à l'école André-Laurendeau.

7. CRITÈRES D'ADMISSION PPP 2024-2025 (PLÉNIÈRE)

Une trentaine de parents ont participé à une rencontre vendredi dernier pour discuter du projet de nouveaux critères d'admission aux PPP. M. Grenon résume les grandes idées et des commentaires qui sont ressortis de cette rencontre afin d'élaborer une recommandation des plus représentatives pour les parents.

L'exécutif du CP a besoin des avis des CÉ d'ici deux semaines pour rédiger la résolution.

8. PLÉNIÈRES DU COMITÉ DE PARENTS

8.1 RETOUR SUR LA PLÉNIÈRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

La personne qui devait résumer les discussions de sa table n'a pas son résumé.

8.2 SOUPER DU 21 MARS 2024

Le prochain souper plénière du CP se déroulera le 21 mars.

9. SEMAINE DE L'ENGAGEMENT PARENTAL

La semaine de l'engagement parental de la FCPQ se déroulera du 26 mai au 1^{er} juin. Plusieurs événements se tiendront pour souligner l'événement dont le congrès de la FCPQ et la soirée bénévole du CSSMV à l'ÉHM. Cette année, le président du CPMV souhaiterait avoir une courte vidéo des CÉ à présenter lors du congrès de la FCPQ.

Les détails viendront en suivi de rencontre.

10. MENTION D'HONNEUR DU COMITÉ DE PARENTS

Le président présente une autre activité très appréciée du CPMV : les mentions d'honneur de membres du personnel. Tous les candidats proposés gagent sauf si le formulaire est mal rempli. L'exécutif a besoin de membres de jury.

11. PAROLES

11.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

M^{me} Johanne Daudier rappelle les détails pour se connecter pour avoir accès aux conférences de l'Institut TA. M. Nicolas Brosseau indique qu'il y aura un forum HDAA de la FCPQ le 21 mars à 19 h 30. Les détails de la rediffusion seront partagés dans le courriel de suivi.

Le contact du CSSMV avec le CCSEHDAA, M^{me} Mélanie Lessard, quitte pour la direction du Service des ressources éducatives du CSS de Laval. M. Brosseau souhaite que le CP la remercie officiellement.

Résolution CP20240318-03

DIRECTION ADJOINTE DU SRÉ RESPONSABLE DU CCSEHDAA

CONSIDÉRANT la relation privilégiée établie ces dernières années entre le comité de parents Marie-Victorin et la direction du Service des ressources éducatives (SRÉ);

CONSIDÉRANT le travail impeccable de lien et la relation forte soutenue au fil des dernières années par la direction adjointe du SRÉ auprès des parents et de l'ensemble du comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (CCSEHDAA);

CONSIDÉRANT la reconnaissance d'un grand nombre de parents qui ont eu l'occasion et la chance de la côtoyer et d'obtenir son soutien au fil des ans, alors qu'elle a toujours pris le temps et démontrer une écoute tellement appréciée;

CONSIDÉRANT son leadership et l'appréciation des membres du CCSEHDAA qui ont fait valoir sa valeur et son professionnalisme auprès du comité de parents Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT tout le travail effectué et son mérite; et que malheureusement (pour nous), mais heureusement pour un autre CSS de notre réseau public, ce seront eux qui la verront grandir comme directrice des services éducatifs, car elle nous quitte très bientôt;

Il est proposé par M. Nicolas Brosseau et appuyé par M^{me} Chantal Bélisle que le comité de parents Marie-Victorin :

EXPRIME ses plus vifs remerciements à M^{me} Mélanie Lessard, directrice adjointe au SRÉ et responsable du CCSEHDAA pour ses généreux et appréciés services et lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions;
et lui

FASSE PARVENIR copie de cette résolution, témoignage de l'appréciation des parents du CSS Marie-Victorin.
Merci Mélanie.

Adoptée à l'unanimité

La prochaine rencontre du CCSEHDAA se tiendra la semaine prochaine.

11.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Nicolas Brosseau a participé au congrès de la FCPQ en fin de semaine et résume les sujets traités. M. Brosseau invite les CE à s'inscrire à la semaine de l'engagement parental d'ici le 30 avril. Des détails suivront dans le courriel de suivi de rencontre.

Transports

M. Mickaël Perreault participera à la prochaine rencontre du comité le 26 mars. Les questions sont déjà envoyées à la direction générale et au SOTS.

C.A.

M. Stéphane Simard est absent.

Formations

M. Nicolas Calderon-Asselin partage les prochaines formations à venir de la FCPQ :

<https://cpmv.ca/formation/>

- 19 mars 2024 – Premier emploi : bien guider mon ado!
- 16 avril 2024 – Être parent sans perdre la tête (et sans y laisser sa peau!)
- 23 avril 2024 – Sujet à déterminer

Culturel

Les membres ne sont pas présents.

11.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Des Doodle pour des rencontres Zoom seront acheminés dans les deux prochaines semaines.

11.4 AU TRÉSORIER

Le trésorier M. Atish Woozageer n'a pas d'éléments à apporter.

11.5 AU SECRÉTAIRE

Le secrétaire exécutif M. Nicolas Calderon-Asselin n'a pas de nouveaux éléments à ajouter.

11.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

La représentante de l'école Guillaume-Vignal est fière d'annoncer que le *Lecture-o-thon* organisé à l'occasion de la Semaine de la persévérance a permis d'amasser 3 600 \$.

Le représentant de l'école D'Iberville partage une inquiétude face à l'augmentation des coûts de transport, qui rend les prix pour les sorties astronomiques. Le représentant du transport M. Perreault fera le suivi avec le CSS lors de la rencontre du comité de transport.

Le représentant de l'école des Petits-Explorateurs mentionne la difficulté d'embauche au service de garde. Plusieurs représentants soulèvent aussi ce problème.

M^{me} Johanne Daudier souhaiterait partager les informations d'une compétition de robotique sur le fil Facebook du comité de parents.

11.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h. La prochaine rencontre aura lieu le 15 avril 2024.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire